



**HAL**  
open science

# Le bidonville et la fabrique de la ville Douar El Kora : vie, démolition et survivances

Agnès Jeanjean

► **To cite this version:**

Agnès Jeanjean. Le bidonville et la fabrique de la ville Douar El Kora : vie, démolition et survivances. Habiter, 2023, 1. Cabanes et habitations de fortune. halshs-03990300

**HAL Id: halshs-03990300**

**<https://shs.hal.science/halshs-03990300>**

Submitted on 9 Mar 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NoDerivatives 4.0 International License



## Le bidonville et la fabrique de la ville

### *Douar El Kora : vie, démolition et survivances*

**Agnès JEANJEAN**

**Résumé :**

La réflexion porte sur la précarité des habitations de fortune pensée avant tout comme un rapport politique. Il est question du bidonville de Douar el Kora situé à Rabat (Maroc) et aujourd'hui disparu. Une approche diachronique (2000-2022) est développée. Sont mises en exergue des productions spatiales et des temporalités qui concourent non seulement à rendre la précarité « habitable » mais aussi à produire la ville. Nous examinons les tensions dans lesquelles elles sont prises face à un urbanisme libéral.

**Mots-clés :**

bidonville, eaux usées, précarité, démolition, survivances, abris secondaires, urbanisme libéral, Maroc

**Abstract :**

The reflection is about the precariousness of makeshift dwellings thought as a political relationship. It is about the slum of Douar el Kora located in Rabat (Morocco) and now disappeared. A diachronic approach (2000-2022) is developed. Spatial productions are highlighted. They contribute to making precariousness "habitable" but also to producing the city. We examine the tensions in which they are caught in front of liberal urbanism.

**Keywords :**

slum, wastewater, demolition, resistances, survivances, secondary shelters, liberal urbanism, Morocco

Mon intention générale est d'exposer des modes d'existence et des façons d'habiter la ville qui se déploient dans, ou avec, les « débris du monde ». Je m'intéresse à l'altérité dont sont porteurs les éléments rejetés, les déchets et aux façons dont ils contribuent parfois à donner prise sur le monde, à le rendre « habitable » et à y instaurer ce que de Certeau nomme des « espaces d'habitabilité ». Ici, la réflexion porte plus particulièrement sur la précarité des habitations de fortune pensée avant tout comme un rapport politique, un rapport de normes. Il est question du bidonville de Douar el Kora situé à Rabat et aujourd'hui disparu. Je m'appuie sur la restitution d'observations ethnographiques menées au cours de visites régulières sur une période de 20 ans, de 2000 à 2022. L'approche diachronique de ce morceau de territoire permet d'envisager la précarité comme un processus politique. Douar el Kora sera pensé sous l'angle de la fragilité physique des installations, mais également du caractère incertain de l'occupation. Cette dernière est suspendue à des décisions qui échappent aux habitant.e.s, relèvent de politiques urbaines et d'orientations nationales soutenues par des organismes internationaux. Nous considérerons Douar el Kora selon trois angles : les dispositifs d'assai-

nissement, la perspective du relogement-recasement et enfin les résistances et survivances à la démolition. Ainsi seront mises en exergue des productions spatiales et temporelles qui concourent non seulement à rendre la précarité « habitable » mais aussi à fabriquer la ville. Nous prendrons en considération la situation de ces productions urbaines et les enjeux économiques libéraux qui en organisent l'illégitimité et la disparition.

Douar el Kora était situé à Rabat en bordure de l'Océan sur l'arrondissement de Yacoub el Mansour. Il s'agissait, à l'origine, d'un terrain de football investi dans les années 1930 par des ouvriers du bâtiment afin d'y établir des habitations temporaires. Cet habitat spontané est devenu le plus grand et le plus dense bidonville de Rabat. Inséré dans le tissu économique de la ville, il s'est progressivement durci et développé sur 11 ha. 2000 ménages étaient recensés en 2002 ainsi que 1000 commerces environ. Habiba Essahel, dans un texte consacré au relogement des bidonvillois.e.s, souligne l'hétérogénéité de la population du Douar « tant dans la composition des familles (ménages avec enfants, veufs, etc.) que dans la variété des emplois exercés » (Essahel 2022).

L'histoire récente de Douar el Kora s'inscrit tout à la fois dans le programme national « Villes sans bidonville<sup>1</sup> » et dans la puissante transformation urbanistique de la capitale marocaine. Longtemps, la ville de Rabat s'est détournée de la côté océane, humide et rocheuse. Cette dernière a dès lors accueilli des formes d'occupations non règlementaires, tout comme des activités relevant parfois d'une économie informelle. Toutefois, depuis une vingtaine d'années, le développement de la ville et du tourisme, ainsi que l'attrait grandissant qu'exerce l'habitat côtier sur une population aisée économiquement, placent la zone au cœur d'enjeux urbanistiques conséquents. A l'instar de la corniche de Casablanca, et dans le cadre d'un « waterfront development » massif, la route côtière entre Rabat et Témara a été aménagée. Bordée de centaines de palmiers et de lampadaires, elle accueille des parcours sportifs et de nouvelles pratiques urbaines. Comme l'écrit Pierre Arnaud Barthel, dans un article consacré à la marina de Casablanca et à l'urbanisme marocain des grands projets : « Cette spectaculaire mutation urbanistique signe la diffusion d'un urbanisme libéral générique – au sens où il se retrouve partout dans le monde – puisant ses références dans des concepts internationaux (marina, gated community, city sport, CBD...) et reproduisant comme ailleurs des formes urbaines standardisées » (Barthel 2010 : 71). Ces aménagements s'articulent aux opérations de résorption des bidonvilles. Les espaces jadis vacants, tout comme ceux libérés par ces destructions, sont investis par des opérations urbanistiques de grande ampleur. Les prix du terrain et des logements flambent. C'est dans ce contexte, entre 2003 et 2019, qu'a eu lieu la disparition physique de Douar el Kora. Nous reviendrons plus loin sur cette disparition et les traces qu'elle laisse. Nous nous centrerons pour l'instant sur les dispositifs d'assainissement et ce que leur étude peut donner à penser de la précarité.

## 1. Au fil des eaux usées

Les premières observations que j'ai menées à Douar el Kora s'inscrivaient dans une recherche sur la privatisation du service d'assainissement de la Wilaya de Rabat-Salé<sup>2</sup>. J'étudiais plus précisément les conditions de travail et les techniques mises en œuvre par les travailleurs de l'assainissement, ainsi que la mobilisation de la saleté dans la construction de positions sociales. Attentive aux disparités entre les différents espaces urbains, j'accompagnais, à

---

<sup>1</sup> Le programme « Villes sans bidonvilles », lancé en 2004, concerne environ 70 villes marocaines et 212.000 familles.

<sup>2</sup> Recherche post doctorale financée par la fondation Fyssen.

travers la ville, les contremaîtres et les ouvriers journaliers chargés de l'entretien des réseaux d'assainissement public. Très vite, sont apparues - comme ailleurs et notamment en France - des inégalités de traitement d'un quartier à l'autre. Les bidonvilles, en tant qu'habitats « non réglementaires » et illégaux, ne disposaient pas d'assainissement public. Les travailleurs de l'assainissement n'y intervenaient jamais ; si ce n'est lorsque les habitant.e.s manifestaient leur mécontentement sur la voie publique. C'est ainsi que j'ai rencontré, pour la première fois, quelques résidents de Douar el Kora. Ces derniers brûlaient des pneus sur la route, et bloquaient la circulation afin d'interpeller les pouvoirs publics à propos de la situation sanitaire du douar. Les forces de l'ordre étaient intervenues et certains manifestants venaient d'être amenés au poste de police. D'autres étaient encore présents. L'un d'eux s'exprimait ainsi en français « *...nous on doit brûler les pneus et on se fait emmener par la police. Dans les quartiers riches ce n'est pas pareil. Un coup de téléphone, et c'est réglé. Tout le monde se déplace. Mais lorsqu'ils auront besoin du terrain, tu vas voir l'assainissement sera fait et il n'y aura plus de problèmes d'inondations...* » (Novembre 2000). L'enquête ethnologique et l'évolution du quartier ont corroboré ce constat. Nous y reviendrons.

### **- Le sale et le propre : une production politique de l'espace**

Le traitement des eaux usées révèle des enjeux politiques et urbanistiques. Il donne à voir, de façon très concrète, l'insertion des habitations, et par conséquent des habitant.e.s, sur un territoire. Il est des lieux sales, des lieux propres, des hiérarchisations spatiales. Les équipements techniques sont plus ou moins collectifs, plus ou moins réglementés. Ils contribuent à l'élaboration de limites et d'articulations entre les domaines privé et public, les voisins, les quartiers, les corps biologiques et le corps social (Jeanjean 2009). Mary Douglas, envisage la saleté comme quelque chose qui *n'est pas à sa place* et vient symboliser ce qui menace les organisations humaines. Les déchets et la saleté sont dès lors relatifs aux conceptions de l'ordre qu'un groupe, une société, une famille ou même un individu, développent. En ce sens ils ont une dimension politique et symbolique évidente. Ils sont tout à la fois danger et désordre, mais également subversion et créativité (Douglas 1992). En ce qui concerne les bidonvilles et l'habitat « irrégulier », l'assainissement peut se faire argument du pouvoir ; notamment lorsqu'il s'agit d'interdire, de normaliser ou de détruire, au nom de la non-conformité, de l'esthétique et des risques de pollution. Du point de vue des occupant.e.s et en l'absence d'équipement public, maîtriser les eaux usées, s'en protéger, apparaît comme une nécessité. Dès lors ces habitant.e.s mettent en œuvre des dispositifs techniques variés concourant ainsi à fabriquer un territoire urbain. L'absence d'équipement public est également à l'origine de ce que Michel Agier (2009) qualifie de « moment politique ». C'est le cas lorsque les manifestants, brûlent des pneus et bloquent les routes. Ils confirment ainsi, tout à la fois, leur existence, la présence du bidonville en tant que quartier urbain et l'hétérogénéité inhérente à la ville.

A Douar el Kora, les baraques les plus anciennes, et par conséquent les plus « durcies », se trouvaient à l'est. Au-delà de ces dernières, se déployait un souk bidonville dominé par la tôle et particulièrement dense. A l'ouest, se situaient des ensembles de baraques moins anciens. La limite du bidonville était marquée par des murets et des bandes de terrains vagues au-delà desquelles se trouvaient des ensembles d'habitats collectifs « légaux ». Au sud, le douar était longé par une des artères principales de la commune de Yacoub el Mansour. Les constructions qui donnaient sur cette voie contenaient pour la plupart des activités commerciales : ferblantiers, coiffeurs barbiers, brocanteurs, épiciers, menuisiers, vendeurs et réparateurs

d'électroménager, mécaniciens, revendeurs et revendeuses de fruits et légumes. C'est cette route que les manifestants bloquaient. De l'autre côté, au nord, le bidonville longeait l'océan et était séparé de ce dernier par une large route côtière très fréquentée par les automobilistes. Sous Hassan II, le choix avait été fait d'établir de hauts murs afin de cacher les bidonvilles. Ainsi, sur toute sa longueur, côté océan, Douar el kora était bordé d'un mur. Les usager.e.s de la route côtière pouvaient toutefois apercevoir les étages supérieurs des baraques. Celles-ci se développaient en hauteur (expansions verticales au fur et à mesure de la transformation des familles : enfants devenus adultes, naissances, mariages...). Lors des fortes pluies, le mur - baptisé « mur de la honte » par les habitant.e.s du bidonville - bloquait les eaux de ruissellement. Il retenait non seulement les eaux du douar, mais également celles des quartiers situés en amont. Les baraques implantées à proximité du mur étaient ainsi amplement inondées. Certaines devenues inhabitables et mises en péril étaient abandonnées. La présence de flaques d'eau et l'absence de dispositif d'évacuation approprié créaient des tensions de voisinage. Etant donnée la densité du bâti, repousser les eaux consistait souvent à les renvoyer vers les voisins. « *Quand je fais sortir l'eau qui rentre dans ma baraque, elle va chez mes voisins et ma voisine vient me voir. Ça crée des disputes. On marche tout le temps dans la boue et la boue rentre chez nous, quand il pleut on essaie de placer des planches sur le passage pour ne pas marcher dans l'eau mais on est inondés, l'eau et la boue recouvrent tout* » (Habitante du douar novembre 2000). Cette configuration brouillait les limites et générait du désordre. Le service de l'assainissement avait aménagé, au coup par coup et pour apaiser les mouvements de révolte, quelques canalisations de dérivation qui permettaient aux eaux de traverser le mur (bypass). Mais en l'absence de collecteurs d'eaux pluviales et usées cela était également insuffisant. Cette situation évoque absolument ce que constatait Abdelmalek Sayad dans le bidonville de Nanterre des années 1970 : « *A la période des pluies, l'eau coule d'abondance et n'épargne aucun endroit (...) Ces inondations sont redoutées parce qu'elles ravagent tout sur leur passage ; elles engendrent des bourbiers ; elles minent le sol sur lequel sont posées les baraques (...) aux yeux de tous, la boue est ce qui signe l'appartenance au bidonville. Elle est la marque d'une infra-urbanité, pour ne pas dire d'une infra-humanité. Être crotté alors que l'on est en ville c'est ne pas appartenir à la ville.* » (Sayad 1995 : 44-45) Et c'est bien pour dénoncer cela que les habitants de Douar el Kora brûlaient des pneus sur la route.

### **- Mettre en ordre son territoire, protéger son habitation**

Selon l'ancienneté de leur implantation, leurs moyens économiques, leurs savoir-faire techniques, leurs réseaux sociaux ou encore la façon dont ils se projetaient dans l'avenir, les habitant.e.s mettaient en œuvre des techniques variables pour tenir à distance eaux usées et excréments. Dans certaines venelles, ils et elles s'étaient organisé.e.s collectivement pour équiper leur secteur de collecteurs d'égouts. C'était le cas notamment lorsqu'un ou plusieurs voisins étaient maçons, ou réunissaient collectivement une somme suffisante pour engager des maçons. Ces égouts de maçons étaient pour la plupart raccordés illicitement aux canalisations publiques qui passaient sous le bidonville sans le desservir. D'autres conduisaient les eaux usées jusqu'aux trous d'évacuation percés au travers du « mur de la honte ». Dès lors les eaux s'écoulaient à ciel ouvert de l'autre côté du mur, aux abords de la route côtière. Certains avaient établi des rigoles à ciel ouvert plus ou moins profondes, plus ou moins cimentées et plus ou moins reliées entre elles. D'autres, encore, avaient opté pour des puisards plus ou moins étanches. Certaines habitations étaient équipées de WC. Parfois les habitant.e.s avaient installé des fosses d'aisance et cabinets de toilette à l'extérieur, dans des abris de roseaux, de

tôles ou de caïrons... En l'absence de tels dispositifs, ils et elles déposaient leurs excréments dans des sacs plastiques qu'ils et elles jetaient ensuite dans les conteneurs à ordures disposés en bordure du douar. Enfin certain.e.s allaient déféquer de nuit à l'extérieur du bidonville, de l'autre côté du « mur de la honte ». Ainsi, le matin, les automobilistes pouvaient voir des alignements d'excréments humains, le long du mur. Je ne développerai pas ici ces techniques dans le détail. Toutefois, chacune d'elle est intéressante en soi. Elles renvoient à des savoir-faire, des formes d'organisation collective, des modes d'approvisionnement, des conceptions du territoire, des rapports de normes.

### **- Fabriquer et naturaliser la précarité**

Les mises en ordre de leur territoire par les habitant.e.s des baraques alimentaient les discours exogènes négatifs. Ces citadins étaient accusés de souiller l'espace environnant, de casser les installations publiques pour se raccorder aux égouts... Ainsi la mise au propre de leur lieu de vie générait du désordre alentour. Réciproquement, le dispositif technique adopté pour l'ensemble du territoire urbain - le réseau d'égout dont était exclu le bidonville - de même que le mur édifié par les pouvoirs publics généraient désordre et insalubrité au sein du bidonville. L'observation des dispositifs d'assainissement donnait à voir la confrontation de deux ordres spatiaux et par conséquent un rapport politique. Ce dernier contribuait clairement à fragiliser encore davantage la position du bidonville et de ses occupant.e.s, y compris sur le plan symbolique, en les associant à la saleté et en leur en attribuant la responsabilité. Cette situation alimentait les discours exogènes négatifs. Un contremaître du service assainissement de la REDAL<sup>3</sup> chargé précisément de la surveillance des dispositifs, pour le quartier de Yacoub el Mansour, considérait par exemple que « *les habitants des bidonvilles sont sales et habitués à vivre dans la saleté, ils sont moins fragiles. Moins évolués intellectuellement, ils sont moins utiles à la société* ». (décembre 2000). Là encore nous pouvons rejoindre Abdelmalek Sayad lorsqu'il écrit, toujours à propos du bidonville de Nanterre : « *La boucle est ainsi bouclée ! Un habitat de misère, tout en saleté, ne peut appeler que des habitants "sales". Et, quand ils ne le seraient pas, il lui appartient de les rendre "sales" et misérables* » (Sayad op. cit : 49). Des positions sociales et des inégalités sont ainsi produites, renforcées et, bien évidemment, naturalisées. En l'absence de viabilisation, autrement dit de régularisation, Douar el Kora, celles et ceux qui y vivaient étaient maintenus dans une situation d'extériorité, de fragilité et d'incertitude. Les 80 ou 70 années d'existence de cet habitat, son insertion dans le tissu urbain, par les liens établis entre les habitant.e.s et leur environnement, ne l'ont jamais mis à l'abri d'une éventuelle destruction.

## **2. Au fil du temps**

Ainsi le bidonville était traversé par des temporalités différentes de celles observées dans les quartiers règlementaires alentours. Il pouvait à tout moment être inscrit dans les programmes nationaux de recasement ou de relogement. A Douar el Kora, comme dans d'autres bidonvilles, un bruit circulait : dans le cadre d'une politique de recasement, les autorités publiques et plus précisément le roi, allaient donner des terres aux habitant.e.s dès lors qu'ils et elles quitteraient leurs baraques et libèreraient la place. Chaque ménage bénéficierait alors d'une

---

<sup>3</sup> Compagnie privée ayant obtenu la gestion du service public de l'assainissement. Depuis la REDAL a été rachetée par Véolia dont elle est à présent une filiale.

parcelle de terrain, assez éloignée du centre-ville, mais constructible<sup>4</sup>. Envisageant une telle issue, sans toutefois en connaître l'échéance, certain.e.s habitant.e.s du Douar occupaient leur baraque afin de pouvoir, par la suite, bénéficier d'un terrain dans un délai indéterminé. L'horizon des terrains alloués portait une vision du futur très investie. Cette perspective suspendait l'avenir à une décision politique. Elle orientait le sens donné à l'occupation et le temps vécu de l'occupation. Qu'il s'agisse de rêves ou d'intentions spéculatives, les habitations en contenaient d'autres... plus solides, plus stables et protectrices, tout à la fois pérennes, futures et imaginées.

### - Disparition et relogement

Pourtant, ce n'est pas tout à fait ainsi que s'est déroulée la résorption du bidonville. Des recasements ont eu lieu. Les familles concernées ont été déplacées en périphérie urbaine, loin du centre-ville et de l'océan. Toutefois ce dispositif n'a pas été majoritairement privilégié par l'Etat. Ce dernier a préféré le relogement en habitat collectif, moins consommateur de terrains. La destruction de Douar el Kora (programmée en trois phases) s'est accompagnée d'un programme de construction de logements sociaux collectifs, en location ou en accession à la propriété. Afin de reloger une partie des « déguerpis », une cité de relogement « El Kora » a été construite en bordure de l'ancien site, laissant libre l'espace qui bordait l'océan. Ce dernier devrait accueillir un projet immobilier pour l'instant en attente (fig. 1 à 3).

Les appartements destinés aux « déguerpis » pouvaient être locatifs ou en accession à la propriété<sup>5</sup>. La première tranche de construction fut inaugurée en 2005. La Banque mondiale a participé à ce programme ainsi que la Caisse des dépôts et de gestion<sup>6</sup>. Le programme s'inscrivait clairement dans un urbanisme libéral. La stratégie se fondait sur la volonté de laisser le secteur privé jouer le rôle de chef de file. Des prêts hypothécaires échelonnés sur 20 ans étaient proposés. Les deux principaux objectifs annoncés étaient de contribuer à la résorption de l'habitat insalubre et à la création d'emplois dans le domaine touristique et hôtelier. L'argument environnemental était également mis en avant. La zone a été viabilisée et une station d'épuration de haute technologie, avec réutilisation des eaux usées pour l'arrosage des espaces verts a été construite un peu plus loin sur la côte. Ainsi l'analyse prédictive de mon tout premier interlocuteur s'est avérée parfaitement juste.

Le bidonville a été détruit à la tractopelle en plusieurs tranches. Toutefois certains habitant.e.s ont résisté de façon plus ou moins volontaire, plus ou moins organisée. La localisation des relogements et la dimension administrative des attributions ne leur convenaient pas toujours. Toutes n'avaient pas les moyens économiques exigés par le dispositif de relogement. Les modes de vies générés par l'habitat collectif vertical engendraient des ruptures, des éloignements, la disparition d'espaces intermédiaires et la fragilisation de l'insertion des habitants dans la ville.

---

<sup>4</sup> « A partir de 1980, la stratégie de résorption des bidonvilles a consisté essentiellement en l'équipement des parcelles constructibles mises à la disposition des ménages concernés. Outre la remise des titres fonciers individuels, les attributaires bénéficient d'un dossier de construction comprenant des plans d'architecture et de structures » (Hassane Kharmich, Khalid El Harrouni : 28). C'est ce dispositif qu'espéraient un grand nombre d'habitant.e.s de Douar el Kora.

<sup>5</sup> Les loyers sont d'environ 600 à 800 dirhams et les appartements "clés en main", de 60 m<sup>2</sup> ont été vendus pour un montant variant de 80 000 dirhams, pour un deux pièces, à 123 000 dirhams pour un 4 pièces.

<sup>6</sup> La Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG) est une institution financière, créée sous forme d'établissement public par le Dahir du 10 février 1959. Le Groupe Caisse de Dépôt et de Gestion est un acteur central dans le secteur des retraites, de la consolidation du secteur financier et bancaire et du développement territorial du Maroc.



**Fig.1 à 3** - La cité El Kora et, face à l'océan, l'espace consacré au futur projet immobilier  
Photos A. Jeanjean, avril 2022.

Le caractère disciplinaire de l'opération, qui consistait notamment à libérer la zone au profit de projets immobiliers de grande ampleur, correspondait à un choix politique favorisant les gros investisseurs et les classes aisées au détriment des habitant.e.s du bidonville. Par ailleurs, dans le douar, il arrivait très souvent que plusieurs ménages partagent une même baraque. Ils revendiquaient alors l'obtention d'un logement par ménage et non par baraque. Les habitant.e.s ont mis en œuvre diverses formes de mobilisation et de résistance. Ils et elles se sont parfois opposé.e.s physiquement à la destruction des commerces et baraques. Les forces de l'ordre sont intervenues. De nombreux auteurs et autrices ont travaillé sur les situations des relogements et les déséquilibres qu'elles engendrent. Je ne vais pas développer plus avant. Je renvoie les lecteurs et lectrices vers les travaux pionniers de Colette Petonnet (1979). Pour ce qui concerne plus précisément le Maroc, les recherches de Françoise Navez-Bouchanine (2012), d'Abdelmajid Arrif (1992 et 2001) sont incontournables. Il en va de même de la thèse de doctorat en géographie d'Habiba Essahel (2011), plus récente et particulièrement documentée, qui porte spécifiquement sur les bidonvilles de Rabat, les relogements et notamment Douar el Kora. La relecture de ces travaux montre que depuis les années 70, les mécanismes à l'œuvre, les difficultés rencontrées par les habitants, les formes de violence exercée par les autorités demeurent quasiment inchangés.

#### **- Persistances, résistances, survivances. Les temps mêlés d'un espace urbain**

En ce qui concerne Douar el Kora, je souhaite insister sur une forme de mobilisation et de résistance qui consistait, pour quelques commerçants et habitant.e.s, à revenir inlassablement occuper les ruines de leurs habitations ou commerces en y inscrivant leurs revendications sur les murs défoncés. Certain.e.s demeuraient dans leur baraque alors que les tractopelles démolissaient tout aux alentours. En effet, au fur et à mesure que les résident.e.s acceptaient les termes du relogement, leurs baraques étaient détruites. Cette méthode mobilisant des entreprises de démolition et parfois également les forces de l'ordre (Essahel 2011) conduisait les dernier.e.s occupant.e.s à vivre au milieu de ruines et au cœur d'un chantier de démolition (fig. 4 et 5). Cette occupation, qui consiste à « habiter les débris du monde », renvoie bien évidemment à des rapports politiques. Habiter le bidonville en ruine, y défendre ses intérêts, rendait visible non seulement la situation des habitant.e.s et des commerçants, mais bien évidemment leur résistance, la violence contenue dans le relogement, et ses dysfonctionnements. Ces occupations construisaient en sujet politique des formes de vie et une production urbaine. Ici les restes, révèlent leur potentiel expressif et subversif.

Mais venons-en aux survivances ... Lorsqu'en mars 2022, je suis retournée à la cité de relogement El Kora, le Bidonville avait complètement disparu. Un chauffeur de taxi, alors que je lui indiquais l'adresse, m'a répondu « *vous allez au bidonville ? Vous savez là-bas c'est le bidonville* ». Un peu plus loin des commerçant.e.s ont eu exactement la même réaction. Cela s'est répété les jours suivants. Dans la rue principale de la cité el kora, les habitants développent des activités marchandes sur l'espace public, souvent à même le sol. Ils construisent des abris en réutilisant des cartons et des couvertures. De nombreuses personnes s'installent dans la rue, bricolent, discutent, mangent, se reposent. Cette forme d'occupation de l'espace public est beaucoup plus intense que dans les cités alentours. Elle renvoie aux constructions spatiales bidonvilloises, à l'investissement des espaces intermédiaires et aux formes d'échanges économiques (Pétonnet 1979 et Essahel 2011). Ainsi quelque chose du bidonville persiste dans cette nouvelle production urbaine (fig. 6 et 7).



**Fig.4 et 5** - Occupation des baraques pour résister à la démolition et aux modalités du relogement  
Photos A. Jeanjean/E.Campmas, mai 2016.



**Fig.6 et 7** - Rue principale de la cité Douar el Kora. Occupation du trottoir par des abris, des lieux de stockage et des commerces d'objets usagers.

Photos A.Jeanjean, mai 2022.

Avant de conclure, je souhaite évoquer d'autres formes de persistance. Il s'agit d'abris secondaires, de cabanes, que certains habitants de Douar el Kora établissaient au pied (ou sur) les falaises qui bordent l'océan. Jadis inscrites dans un rapport de secondarité ou de complémentarité avec les baraques du bidonville, ces fragiles constructions en sont aujourd'hui des survivances

## - La cabane de la baraque

Pour gagner de quoi vivre, certains habitants de Douar el Kora collectaient des moules sur les falaises sous-marines découvertes à marée basse<sup>7</sup>. A marée haute, ils se rassemblaient autour de foyers auxquels s'articulaient des abris démontables et éphémères. Ces abris ainsi que les foyers étaient édifiés sur le rivage et dans des anfractuosités rocheuses situées le long de la côte, au niveau du bidonville. Installés devant leurs abris, les pêcheurs allumaient des feux pour chauffer et ouvrir les moules. Ensuite, ils les décortiquaient et vendaient la chair sur place, ou un peu plus loin dans les rues. Toutes les techniques mises en œuvre, aussi bien pour la collecte et le traitement des moules que pour la construction des abris, mobilisaient des outils et matériaux issus de la récupération (Jeanjean 2021). Ces occupations temporaires reliées à un habitat bidonvillois, accueillait également des pratiques alimentaires et de détente. Parfois les hommes y consommaient de l'alcool. Cette consommation, associée à la pauvreté des occupants, contribuait au développement de représentations négatives et souvent craintives concernant les collecteurs de moules et plus particulièrement, l'occupation des grottes et des cabanes. Depuis la disparition du bidonville, les cabanes bien que moins nombreuses sont toujours présentes sur le littoral. Quelques hommes, vivant dans la cité de relogement, poursuivent cette activité. Cette façon d'occuper le rivage vient toutefois heurter les normes esthétiques aujourd'hui dominantes en ces lieux. Elle contrarie les sensibilités qui tout à la fois produisent, justifient et découlent des nouveaux aménagements urbains. Les fumées dérangent le voisinage, les foyers sont estimés « salissants ». Des ONG s'inquiètent des effets de cette prédation sur la faune marine. Des articles de presse évoquent la pollution des eaux et les risques sanitaires. Les promoteurs immobiliers promettent à leurs clients d'autres rivages... Une lutte du propre contre le sale, de l'ordre contre le désordre accentue la précarité des abris de fortune. D'un point de vue anthropologique, ces abris secondaires - ces « cabanes de la baraque » - revêtent un intérêt certain. Dans ces abris, face à l'océan, les hommes évoquent leur vie, le bidonville, le Maroc, les inégalités, la pauvreté. Ils parlent aussi de la mer et de la connaissance qu'ils en ont, des plaisirs esthétiques et des ressources (maigres) qu'ils en retirent. Certains évoquent leur quête de liberté et leurs espoirs de traversée vers l'Europe, si proche par les eaux. Dans un ouvrage collectif consacré aux cabanes, Bernard Picon souligne la dimension utopique de ces dernières : « Les cabanes ignorent les catégories juridiques du bâti et du non bâti, du dedans et du dehors, du naturel et de l'artificiel. Étant tout à la fois, elles échappent aux grandes juridictions habilitées à légiférer sur les territoires urbains, ruraux et naturels ; elles constituent sur leurs marges des refuges contre ces machines à écarteler. Elles relèvent de l'insupportable univers du flou » (Picon 2000 : 332). Les abris des collecteurs de moules contiennent tout cela. Ces présences fragiles (figures 8 et 9), ces formes de vie, renferment aussi la mémoire du bidonville. Elles rendent visibles la pauvreté, la fragilité des dispositifs sociaux. Mais elles donnent également à penser des modes alternatifs d'articulation ville-nature. Elles sont la manifestation de points de vue autres sur le développement fulgurant du Maroc et de sa capitale, mais aussi sur l'océan et le rivage qui ne se réduisent pas ici à un paysage marchandisé.

---

<sup>7</sup> Cette pêche, présente sur la quasi-totalité du littoral entre Rabat et Skhirat, est particulièrement dangereuse. Les vagues qui viennent s'écraser sur les rochers peuvent être d'une grande violence.



**Fig. 8 et 9 - Abris côtiers : bâches, toiles, parasol et tapis de prière récupérés**  
Photos A. Jeanjean, novembre 2022

## - Une habitation en contient-elle toujours une autre ? Vers une analyse structuraliste

Pour conclure ce papier, j'insisterai sur quelques aspects. L'approche diachronique du bidonville met en exergue la construction politique de la fragilité et de l'illégitimité, dont les formes varient en fonction des dispositifs mis en place, des choix et enjeux urbanistiques. Tout ordre crée du désordre et la situation des habitants de la cité El Kora en est une illustration. Au sein du bidonville, nous avons pu relever des temporalités, parfois ténues, qui composent, traversent et peuplent le temps suspendu de la précarité, ce « présent qui dure » pour reprendre les termes de Michel Agier (2002). Enfin, les abris secondaires, les maisons rêvées, ou encore les projets immobiliers et leurs campagnes publicitaires, nous conduisent à constater que les habitations, quelles qu'elles soient, en contiennent toujours d'autres réelles et imaginées. Sans écarter l'intérêt d'une approche diachronique et afin de la compléter, il serait intéressant d'explorer les rapports entre l'habitation et ses « autres ». Cela non seulement pour penser la précarité du bidonville et des relogés mais bien « l'habiter » de façon générale. Cette approche pourrait s'inspirer de la démarche structuraliste entreprise par Michel Foucault dans sa conférence sur les hétérotopies « Le structuralisme, ou du moins ce qu'on groupe sous ce nom un petit peu général, c'est l'effort pour établir, entre des éléments qui peuvent avoir été répartis à travers le temps, un ensemble de relations qui les fait apparaître comme juxtaposés, opposés, impliqués l'un par l'autre, bref, qui les fait apparaître comme une sorte de configuration ; » (Foucault 1984). La dimension politique n'en serait pas moins présente. A ce sujet j'évoquerai l'un de mes derniers échanges avec Colette Pétonnet. Et c'est à elle que je laisserai le dernier mot. En 2010, lors de journées d'études consacrées aux habitations précaires et éphémères (Jeanjean, Sénépart 2011), nous avons observé que chaque exemple – archéologique, extra-européen, européen, nomade, sédentaire ...- comportait une habitation plus ou moins principale et une ou plusieurs autres, secondaires (résidences secondaires, abris de loisir, cabanes, cabanons...). Alors que nous évoquions avec jubilation la possibilité d'un invariant et l'intérêt de cette secondarité, Colette s'est exclamée en riant « Ils sont en train de mettre des tas de gens à la rue et nous, les anthropologues, nous allons leur dire qu'il ne faut pas une mais deux maisons pour l'équilibre de l'Homme ! ». A méditer...

### Bibliographie

AGIER M. 2002, *Au bord du monde les réfugiés*, Paris, Flammarion.

AGIER M. 2008, *Gérer les indésirables*, Paris, Flammarion.

ARRIF A. 1992, *Le passage précaire. Anthropologie appliquée d'une mutation résidentielle. Le cas de Hay Moulay Rachid à Casablanca*. Thèse de doctorat, Aix-en-Provence : Université d'Aix-Marseille.

ARRIF A. 2001, Fragments d'une enquête dans un bidonville de Casablanca, *Ethnologie Française* 2001/1 (31), pp. 29-39.

PICON B. 2000, Les cabanes de l'entre deux monde. In B. Brun, A.H. Dufour & al. (dir.) *Cabanes, cabanons et campements. Formes sociales et rapports à la nature en habitat temporaire*, Châteauneuf, Éditions de Bergier, PP. 327-334.

BARTHEL P.-A. 2010, Casablanca-marina : un nouvel urbanisme marocain des grands projets, *Autrepart* 2010/3 n° 55, pp.71-88.

- DOUGLAS M. 1992, *De la souillure. Etudes sur la notion de pollution et de tabou*, Paris, La découverte.
- ESSAHEL H. 2011, *Politiques de réhabilitation des quartiers non réglementaires au Maroc et mobilisation(s) des habitants. Études de cas dans l'agglomération de Rabat (Rabat, Témara, Skhirat)*, Thèse de Doctorat, Tours : Université François-Rabelais.
- ESSAHEL H. 2022, « Les nouvelles pratiques de l'espace dans des cités de relogement à Rabat (Maroc) », *Méditerranée* [Online], 134 | 2022, Online since 18 July 2022, connection on 26 August 2022. URL : <https://doi.org/10.4000/mediterranee.13922>
- FOUCAULT M. 1984, Des espaces autres (conférence au Cercle d'études architecturales, 14 mars 1967), *Architecture, Mouvement, Continuité*, n°5, pp. 46-49.
- JEANJEAN A. 2009, L'excrémentiel, un objet pour l'ethnologie, in RAVIS-GIORDANI G. (ed.) *Ethnologie. Nouveaux contextes, nouveaux objets, nouvelles approches*, Paris, CTHS, pp. 209-223.
- JEANJEAN A., SENEPART I. (dir.), 2011, *Habiter le temporaire*, Techniques & Culture n°56.
- JEANJEAN A. 2012, Privatiser la gestion des déchets au Maroc. Effets symboliques et politiques dans la Wilaya de Rabat-Salé, in GALLENGA G. (ed.) *De la porosité des secteurs public et privé. Une anthropologie du service public en Méditerranée*, Aix-En-Provence, PUP, pp. 87-101.
- JEANJEAN A. 2021, Habiter les restes (résider dans les résidus), *Psychologie clinique* N° 52, pp. 88-98.
- NAVEZ-BOUCHANINE F. 2012, *Effets sociaux des politiques urbaines*, Paris : Karthala.
- PETONNET C. 1979, *On est tous dans le brouillard. Ethnologie des banlieues Paris*, Galilée
- SAYAD A. 1995, *Un Nanterre algérien, terre de bidonvilles*, Paris, Autrement.